

L'intérêt de l'industrie canadienne pour le marché japonais est évident, comme en témoignent les milliards de dollars investis dans l'établissement d'usines et la mise en place d'infrastructures qui nous permettent de répondre à nos obligations. Nous sommes tous au courant des importants investissements dont l'industrie du charbon, notamment, a bénéficié au cours des quinze dernières années.

Il convient de noter qu'aucune restriction ni aucun règlement n'a jamais été imposé par le Canada sur la vente de ces produits. Ce sont des impératifs commerciaux qui ont présidé et président toujours aux décisions concernant ces industries.

Mais le Japon n'est pas pour l'économie canadienne qu'un simple marché pour nos exportations.

En 1984, 30 % des investissements à l'étranger effectués par les compagnies japonaises d'assurance sur la vie ont été faits au Canada, qui vient ainsi au second rang seulement après les États-Unis, dont la part a été de 35 %. Les investissements au Canada se sont chiffrés à 7,2 milliards de dollars. Pendant la même période, les Canadiens se taillaient une part de plus en plus importante du marché des prêts consortiaux de Tokyo. Pendant l'année écoulée seulement, huit provinces ont conclu des accords à long terme à ce chapitre.

Les investissements directs du Japon au Canada se chiffrent à 1,3 milliard de dollars. Notre part des investissements japonais directs à l'étranger, soit 2,3 % contre 27 % pour les États-Unis et 5 % pour l'Australie, n'est cependant pas aussi importante qu'elle pourrait l'être. Mon gouvernement se félicite, bien entendu, qu'un grand nombre de nouveaux projets d'investissement ont été annoncés par le Japon depuis l'adoption de la Loi canadienne sur les investissements. Cette nouvelle loi a eu notamment pour effet de faciliter l'accès des compagnies japonaises au marché canadien.

Le Canada se montre aussi, par d'autres aspects, plus accueillant à l'égard des entreprises. Les changements que nous avons apportés au Programme énergétique national sont très importants. Au cours de l'année passée, nous avons jeté les bases d'une politique énergétique qui nous permettra d'atteindre notre objectif de relance économique. Deux accords sur l'énergie, l'un avec l'Est du Canada et l'autre avec l'Ouest, revêtent à cet égard une importance particulière.